

BURKINA FASO

-----

Unité-Progress-Justice

-----

DECRET N° 2017-0698 /PRES/PM/MDNAC  
portant nomination de Commandants de  
Région Militaire à l'Armée de Terre

=====

VISA N°0442/MDNAC/CE DU 31/07/2017

LE PRESIDENT DU FASO,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre;  
Vu le décret n° 2017-075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement;  
Vu le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement;  
Vu la loi n° 74-60/AN du 03 aout 1960 portant création de l'Armée Nationale;  
Vu la loi n° 038-2016/AN du 24 novembre 2016 portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales;  
Vu le décret n° 2016-156/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016 portant organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants;  
Vu le décret n° 95-101/PRES/PM/DEF du 07 mars 1995 portant organisation générale de l'Armée de Terre et son modificatif n°97-067/PRES/PM/DEF du 12 février 1997 ;  
Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Les Officiers des Forces Armées Nationales dont les noms suivent reçoivent les nominations conformément au tableau ci-dessous :

N°	Grade	Nom & Prénom (s)	Observations
1	Colonel	BATIONO Gilles	Commandant de la 1 <sup>ère</sup> Région Militaire
2	Colonel	COMPAORE Edmond	Commandant de la 2 <sup>ème</sup> Région Militaire
3	Colonel	OUEDRAOGO Pierre	Commandant de la 3 <sup>ème</sup> Région Militaire

**ARTICLE 2** : Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 01 aout 2017



*[Handwritten signature of Roch Marc Christian Kaboré]*

**Roch Marc Christian KABORE**

Le Premier Ministre

*[Handwritten signature of Paul Kaba Thiéba]*

**Paul Kaba THIEBA**

Le Ministre de la Défense Nationale et  
des Anciens Combattants

*[Handwritten signature of Jean Claude Bouada]*

**Jean Claude BOUDA**

BURKINA FASO

-----

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2017- 0699 /PRES/PM/MDNAC  
portant nomination d'Officiers des Forces  
Armées Nationales

-----

VISA N° 0443/MDNAC/CF DU 31/07/2017

LE PRESIDENT DU FASO,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre;  
Vu le décret n° 2017-075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement;  
Vu le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement;  
Vu la loi n° 74-60/AN du 03 aout 1960 portant création de l'Armée Nationale;  
Vu la loi n° 038-2016/AN du 24 novembre 2016 portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales;  
Vu le décret n° 2016-156/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016 portant organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants;  
Vu le décret n° 2016-157/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Etat-Major Général des Armées;  
Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Les Officiers des Forces Armées Nationales dont les noms suivent reçoivent les nominations conformément au tableau ci-dessous :

N°	Grade	Nom & Prénom (s)	Observations
1	Colonel	KISBEOGO Ernest	Commandant de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers
2	Colonel	OUEDRAOGO Z. Blaise	Chef d'Etat-Major Adjoint de la Gendarmerie Nationale cumulativement avec ses fonctions de Commandant de la 3 <sup>ème</sup> Région de Gendarmerie

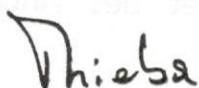
**ARTICLE 2** : Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 01 aout 2017



  
**Roch Marc Christian KABORE**

Le Premier Ministre



**Paul Kaba THIEBA**

Le Ministre de la Défense Nationale et  
des Anciens Combattants

  
**Jean Claude BOUDA**

BURKINA FASO

-----

Unité-Progress-Justice

-----

VISA N°0444/MDNAC/CF DU 31/07/2017

DECRET N° 2017- 0700 /PRES/PM/MDNAC  
portant nomination d'un Officier à l'Etat  
Major Général des Armées

-----

**LE PRESIDENT DU FASO,**  
**PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre;  
Vu le décret n° 2017-075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement;  
Vu le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement;  
Vu la loi n° 74-60/AN du 03 août 1960 portant création de l'Armée Nationale;  
Vu la loi n° 038-2016/AN du 24 novembre 2016 portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales;  
Vu le décret n° 2016-156/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016 portant organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants;  
Vu le décret n° 2016-157/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Etat-Major Général des Armées;  
Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

**DECRETE**

**ARTICLE 1 :** Le Colonel-Major TRAORE Jean Calvin est nommé Sous-Chef Opérations de l'Etat-Major Général des Armées.

**ARTICLE 2** : Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 01 aout 2017



*[Signature]*  
**Roch Marc Christian KABORE**

Le Premier Ministre

*[Signature]*

**Paul Kaba THIEBA**

Le Ministre de la Défense Nationale et  
des Anciens Combattants

*[Signature]*  
**Jean Claude BOUDA**

BURKINA FASO

-----

Unité-Progrès-Justice

-----

DECRET N° 2017- 0701 /PRES/PM/MDNAC  
portant nomination de Chefs de Corps à  
l'Armée de Terre

-----

VISA N°0445/MDNAC/CF DU 31/07/2017



**LE PRESIDENT DU FASO,**  
**PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre;  
Vu le décret n° 2017-075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement;  
Vu le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement;  
Vu la loi n° 74-60/AN du 03 aout 1960 portant création de l'Armée Nationale;  
Vu la loi n° 038-2016/AN du 24 novembre 2016 portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales;  
Vu le décret n° 2016-156/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016 portant organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants;  
Vu le décret n° 95-101/PRES/PM/DEF du 07 mars 1995 portant organisation générale de l'Armée de Terre et son modificatif n°97-067/PRES/PM/DEF du 12 février 1997 ;  
Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

**DECRETE**

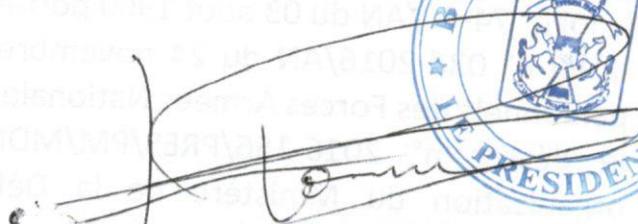
**ARTICLE 1** : Les Officiers des Forces Armées Nationales dont les noms suivent reçoivent les nominations conformément au tableau ci-dessous :

N°	Grade	Nom & Prénom (s)	Observations
1	Lieutenant/Colonel	OUEDRAOGO Yves Patrick	Chef de Corps de l'Académie Militaire Georges Namoano (AMGN/Pô)
2	Commandant	DAMIBA Paul Henri	Chef de Corps du 12 <sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Commando (12° RIC /Ouahigouya)
3	Commandant	OUEDRAOGO Wilfried	Chef de Corps du 22 <sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Commando (22° RIC /Gaoua)

4	<b>Commandant</b>	SANOOU Souleymane	Chef de Corps du 23 <sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Commando (23° RIC/Dédougou)
5	<b>Commandant</b>	SORGHO Fabien	Chef de Corps du 31 <sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Commando (31° RIC /Tenkodogo)
6	<b>Commandant</b>	TANKOANO Victor	Chef de Corps par intérim de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA)

**ARTICLE 2 :** Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 01 aout 2017

  
**Roch Marc Christian KABORE**

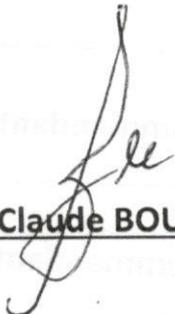


Le Premier Ministre



**Paul Kaba THIEBA**

Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants

  
**Jean Claude BOUDA**